

Le loup compte de moins en moins d'alliés

Grands prédateurs

Un an et demi après un échec populaire, une révision de la loi sur la chasse s'entrouvre et la régulation préventive du loup pourrait être autorisée.

Il doit avoir les oreilles qui sifflent, le loup. Alors que le peuple suisse avait refusé de simplifier l'abattage du loup lors du vote sur la loi sur la chasse en septembre 2020, voilà que se dessine déjà une quasi-unanimité pour lui faire la peau plus facilement.

C'est en tout cas ce qu'on peut déduire du vote sans appel (22 oui, zéro non, deux abstentions) de la Commission de l'environnement du National mardi. Elle a donné suite à une initiative parlementaire du Conseil des États qui vise à permettre «la régulation préventive des loups», comme pour les bouquetins.

Dans la foulée, neuf entités, dont l'Union suisse des paysans, le Groupement pour les régions de montagne et les organisations de protection de la nature, se sont félicitées de cette solution. Un consensus qui surprend, tant les fronts semblaient figés au lendemain du vote.

Responsable politique du WWF Suisse, Océane Dayer nuance: «Nous avons toujours dit que nous étions prêts à discuter de la question du loup, mais le parlement avait tellement affaibli le texte que le loup était devenu une espèce quasi chassable. Le processus de compromis dans lequel nous nous sommes engagés depuis n'allait pas de soi, c'est une belle preuve que le dialogue fonctionne.»

Garde-fous

Il ne faudrait donc en aucun cas voir un blanc-seing en faveur de la régulation facilitée du prédateur comme celle du bouquetin. Le compromis trouvé prévoit ainsi bon nombre de garde-fous aux autorisations de tirs, dont une stricte protection des troupeaux. Surtout, l'éventuelle révision ne touche cette fois pas à d'autres espèces comme les lynx ou les tétras-lyres - élément qui avait renforcé l'opposition en 2020.

Le loup sert-il donc de monnaie d'échange? «Non, le loup reste protégé. C'est un pas que nous faisons dans un paquet plus large qui comprend la protection des forêts, la mise en place de corridors fauniques et la préservation de la biodiversité», précise Océane Dayer.

Président de la Commission de l'environnement du National, Jacques Bourgeois (PLR/FR) juge que «de l'eau a coulé sous les ponts» et que l'augmentation de la population de loups est unanimement reconnue comme un problème. Les «gagnants» de sep-



«Le but est de permettre une régulation proactive du loup, en mains des Cantons et supervisée par la Confédération.»

Beat Rieder, conseiller aux États (Le Centre/VS)

tembre 2020 tiennent le couteau par le manche, mais le chemin qui s'ouvre est tortueux. Car rien n'oblige les sénateurs, qui doivent désormais se ressaisir de l'objet, à intégrer toutes les notions du compromis.

Jeu politique risqué

«C'est risqué, concède le conseiller national Christophe Clivaz (Les Verts/VS), membre de cette même commission. Mais il faut avancer car le problème du loup devient réel dans beaucoup plus de cantons qu'à l'époque. Nous saisissons donc la voie la plus rapide tout en espérant que le Conseil des États fasse aussi des compromis.»

Ce n'est pas gagné: le National avait, dès l'échec du vote, élaboré un projet que les États avaient ensuite coulé pour proposer la version, moins nuancée, dont on parle aujourd'hui.

Pour le conseiller aux États Beat Rieder (Le Centre/VS), s'il s'agit d'éviter un nouveau référendum, le ton est plutôt clair. «Le but est de permettre une régulation proactive du loup, comme pour les bouquetins, en mains des Cantons et supervisée par la Confédération.»

Tout compromis est donc encore à graver dans le marbre et relève du jeu politique. Mais pour Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR), présidente du Groupement pour les régions de montagne et membre de la commission du National, il serait dommage de tout gâcher. «J'ai moi-même déposé un amendement pour qu'on tienne compte du compromis qui a été trouvé. Y renoncer signifierait encore perdre du temps.»

Julien Wicky